

né à Lubec le 14-9-86

Jan Houke Hilair, Égypte
1^{er} Serg^t Major 4^e de l.
10. 11. 14 Dismude (Mdui) (liste P.R.G.)
à Berlin (V. Enquête)

AD

Actes de + existes (jug^e)

Mdui 061/86106 du 23. 11. 20, dem. e.a.d. et lieu d'
transm. lettre de l'épouse et deux attestations de mil^{rs}
organes connus l'intéressé.

Ej. 9258² du 18. 12. 20. Guepton. l.l.

Ej. 9258² du 18. 12. 20. fiche G.M. id.

Gm. 1^{re} de l. 22-12-20, M. possède aucun renst
officiel concernant décès de a millesim. Primum + a
Dismude le 10. 11. 14. Fiche en cours.

1^{re} de l. 22-12-20, Quant en cours 2. 2.

E/C 31364/7-1-20 à Mdui. pas e.a.d. enq: ouverte

E/C 31364/7-1-21 à M^r S. G. O. C. B. P. J. boulevard
botanique, n. 41 à Bruxelles, demr. renseign^{ts}
concern: mst "e."

Ej. 9258² du 14. 1. 21. à Grand dem^{rs}
si j^e y habite, et comment elle a appris +

O. C. P. G. le 9/1/21 a fait démarches nécessaires pour
obtenir e. a. d. de la permission de transmettre. (E) (50)

Gand 4/9/21 père Van Houtte Jean-Fernand habit. Justus
Lipsiusstraat 28 Gand, donne adresse du mil. t. agent
apporté nouvelle. (E)

Et 9258^d du 22-2-21 à Léon Ryckaert, rue de
Lilvin, 171, Gand - dem. lieu exact de
+ et d'él.

Et 9258^e du 22-2-21 à Tropper Verpalmen, ap-
hergensth. 13, Gent - dem. lieu exact
de + et d'él.

Et 9258^f du 22-2-21 à Jean Van Houte, Justus
Lipsiusstr. 28, Gand - dem. lieu exact de
+ et d'él.

M^r Ryckaert le 4.3.22 donne rend^t concern^t + et d'él.

M^r Van Houte, 11.8.21, donne rend^t +. Adr. de la
Veuve de m^r : M^r Van Houte Pauwel, Rue Longue 218
Ledeberg (Gand). (E)

M^r Verpaele 15/8/21 donne rend^t conc^t + (E)

Et: 9258^g. 11. 10. 21. à m^r Van Houte, Ledeberg
dem^{de} rend^t conc^t + et d'él du m^r.

Et: 9258^h. 11. 10. 21. à m^r de Guchteneere
Bruc. dem^{de} rend^t conc^t + et d'él du m^r.

Van Houte Hilane, Théophile
1^{er} Secg. Majg, 1^{er} de l. N^o 53080

N^o D. Guhlmann, 14-10-21, donne aut^e + s. nom de l'enf. 1^{er}

N^o Van Houte, 14-10-21, demande aut^e s. 1^{er} att. d'un km. 1^{er}

E/C 1538 du 24-10-21 au Secrétaire Général
de l'OCG dem. s'il n'est pas encore poss^{ible}
de l'ead.

QM 1^{er} de l. 231 le 22-3-22 dem. e a d. (50)

E/C 15220 du 24-4-22 à Q. M. 1^{er} l. par ead
ou mitôt en fons: copie sera transmise.

1. 3563/9258/14-3-23 au S.I. en com. cation lettre et
chem. recs. 1^{er} du mte.

1. 3564/9258/14-3-23 au 1^{er} l. revu. Questionn. p.
compléter.

1. 3565/9258/14-3-23 au Q.M. 1^{er} l. revu. Fiche p.
compléter et la dernière mutation subi.

S.I. n^o 104, 20-3-23, Comm. note noté au S.I. 1^{er} a
Roulers. (8)

QM 1^{er} de l. 20-3-23, fiche en reform. 1^{er} ann. Ce mte
serait ~ le 10-11-14 a Diamude. D'après une not. du 17-7-18
se trouvant dans le dossier, des camarades avaient déclaré que
ce mte serait à aux environs de Berlin, pas aut. se no. Blum. (8)

C^t 21^e del, 22. 5. 23, Quet. en retour de
nouveau * ~ à Costake. Dismide. (L.)

S^r III n^o 1502 le 20/4/23 renvoi lettre recherches tomb.
infructueuses (E)

P. 4: 4. 11^v / 4. 6. 23 à M^{rs} Grammont: Sonier
constitué en vue de requérir
la décl: n^o judiciaire, dict.

Acte du 01^r 206591 du 12.3.48 Le Juge de la Cour
de t. c. de l'Indre le 5.12. Et par le tribunal,
de Grand et int. conseil de France le 1^{er} 206591 de
la Cour de Cassation le 1^{er} 206591.